

Suivi no. 10 – Pourcentage relatif de la circulation maritime

À la section 8.4.5.3 du rapport d'étude d'impact traitant des effets cumulatifs, il est fait état que près de 50 000 le nombre de mouvements annuels d'embarcations dans l'estuaire moyen et maritime du Saint-Laurent, ce qui recoupe la majorité de l'habitat essentiel du béluga. Plus précisément, ceci comprend quelque 5 014 mouvements de navires dans la voie maritime, auxquels s'ajoutent environ 440 mouvements de croisières internationales. Les mouvements associés aux opérations de la STQ s'élevaient à 44 281 traversées entre avril 2017 et mars 2018 (ce qui inclut la traversée Tadoussac-Baie-Sainte-Catherine). Finalement, l'observation des baleines en saison estivale a généré 7 317 mouvements. Au total, ce sont donc minimalement 49 735 mouvements qui ont été recensés dans cette zone en 2017-2018. Aucune donnée à l'échelle de la zone d'étude de l'étude d'impact n'a été trouvée.

Ainsi, le nombre de 475 voyages entre le site de dragage et le site de rejet en eau libre pour la méthode utilisant la drague mécanique représente une augmentation de 0,95% du trafic maritime dans l'habitat essentiel du béluga. Les 95 voyages requis pour trajets méthode utilisant la drague hydraulique représentent une augmentation de 0,19% du trafic.